



# Réalisation d'un repas « Zéro Gaspi, Zéro Euro »

**Le repas presque parfait zéro euro - anti gaspillage : Un concours de cuisine locale et respectueuse de l'environnement. Ce concours, dédié aux cuisiniers amateurs et élèves, vise à sensibiliser aux impacts environnementaux de l'alimentation, et à découvrir de nouvelles recettes qui valorisent les produits locaux et accommodent les restes.**

## Article 1 : Organisateur

L'organisateur du concours est la Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay dont le siège social est situé : Place de la République 27300 Bernay.

## Article 2 : Conditions de participation

La participation à ce concours est gratuite. Elle est réservée à toute personne, famille ou groupe (association, établissement scolaire ...) domiciliés sur le territoire de Bernay et ses environs.

Toute participation d'un mineur (hors cadre scolaire) au présent concours suppose l'accord préalable des personnes détenant l'autorité parentale sur ledit mineur.

Ne peuvent participer au concours les personnes directement impliquées dans son organisation ainsi que les membres du jury. La participation est individuelle ou collective (groupe de 6 personnes maximum).

## Article 3 : Procédure de participation et inscription

Chaque dossier de candidature devra obligatoirement contenir les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription daté et signé.
- La fiche recette.

Le participant doit être l'auteur de la recette. Les contributions ne doivent pas provenir d'un livre ou de tout autre document protégé par des droits d'auteur. En aucun cas, l'organisateur du présent concours ne pourra être tenu pour responsable de l'appropriation de la recette présentée par un participant au préjudice d'un tiers.

La participation au concours consiste à envoyer le **dossier complet avant le 30 septembre 12h à la MJC :**

Par courrier électronique : [mjc.bernay@orange.fr](mailto:mjc.bernay@orange.fr).



#### Article 4 : Principes de la sélection

- ◆ La recette est libre : vous pouvez faire au choix : une entrée, un plat ou un dessert pour 4 convives ;
- ◆ La recette recherche à valoriser comment accommoder des restes ;

- ◆ Les ingrédients utilisés privilégient des produits locaux ou régionaux ;
- ◆ L'objectif est que la recette, réalisée à partir de restes, revienne à un coût minimum, le plus proche de 0 euro.
- ◆ La durée maximale de réalisation (préparation/cuisson) ne doit pas dépasser 2h.

Les coordonnées du candidat figureront dans l'angle en haut à droite des fiches recettes, afin d'être replié pour respecter l'anonymat du document. Aucun signe distinctif sur le document ne sera accepté.

#### Article 5 : Critères de sélection

6 finalistes du concours « repas zéro Gaspi, zéro €uro » seront retenus pour la finale selon les critères de choix suivants : respect des consignes, dénomination des recettes, faisabilité des recettes, créativité et originalité, cohérence du choix des produits, pertinence de réutilisation des restes.

Les finalistes seront informés de leur sélection le **Lundi 3 octobre 2016 par courriel**.

#### Article 6 : Réalisation des recettes par les finalistes

La finale se déroulera pendant la semaine du goût le **Mardi 11 Octobre 2016** à la MJC de Bernay et consistera à réaliser sur place le plat proposé par le candidat devant les membres du jury. Les finalistes devront obligatoirement se présenter à la MJC au plus tard à **13h** pour réaliser leur recette. Les finalistes devront se rendre à la MJC par leurs propres moyens, apporter les ingrédients et leur matériel de cuisine.

#### Article 7 : Critères d'évaluation de la finale

Composition du jury : un restaurateur, un producteur local, un membre d'association environnementale, un membre de la MJC.

Désignation du vainqueur :

Le jury délibèrera sur la base de la grille d'évaluation suivante :

- ◆ Originalité des recettes (équilibre, pertinence des ingrédients choisis, et coût),
- ◆ Gestion des matières (valorisation des matières premières, gestion des restes),
- ◆ Dégustation : aspects visuel (harmonie du plat, propreté) et gustatif,
- ◆ Présentation orale par le candidat.

La décision du jury est sans appel.



### Article 8 : Prix

Les lauréats se verront remettre les prix suivants :

**1er prix** : pour le vainqueur (groupe, famille ou individuel) un repas dans un restaurant, un atelier culinaire et un lot de livres de cuisine.

**2ème prix** : un repas au restaurant d'application « Le Lottin » et un atelier culinaire.

**3ème prix** : un atelier culinaire et un lot de livres de cuisine.

**4ème au 6ème prix** : un bon d'achat pour un panier garni de produits locaux à valoir auprès de l'Amap de Bernay et un lot de livres de cuisine.

La remise des prix se déroulera le jour de la finale le Mardi 11 Octobre 2016 à l'issue des épreuves et de la délibération du jury.

Les prix seront acceptés tels qu'ils seront présentés. Aucun changement pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé par les vainqueurs. Les prix ne pourront donc être ni échangés, ni repris contre un autre objet, et ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière.

### Article 9 : Autorisations et droits d'utilisation

Chaque participant autorise la MJC à utiliser et à diffuser librement ses « recettes sans déchets, sans gaspillage », sans limite dans le temps sur tous types de supports et réseaux.

Aucune rémunération ou indemnité ne pourra être réclamée par les participants avant, pendant ou après le concours.

Les participants pourront être filmés et pris en photo lors de la finale. Ils reconnaissent, acceptent et autorisent gracieusement que leurs noms, prénoms et ville de résidence, ainsi que les photos prises et films tournés avec eux soient diffusés librement sans limite dans le temps sur tous types de supports et réseaux par l'organisateur du concours et de ses partenaires.

### Article 10 : Droit d'annulation du concours

En cas de force majeure ou de tout autre événement indépendant de sa volonté, La MJC se réserve le droit de modifier, suspendre ou même annuler le concours. En aucun cas, les participants ne pourront prétendre à une indemnisation quelconque de ce fait.

### Article 11 : Confidentialité des données personnelles

Les données personnelles sont enregistrées par la MJC de Bernay, responsable du fichier. La MJC se réserve le droit de les utiliser dans le cadre de la présente action et s'engage à ne pas les utiliser à d'autres fins que la mise en œuvre du présent concours. Les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données.

### Article 12 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation sans aucune réserve de ce règlement.

Ce règlement est consultable sur le site [www.mjcbernay.fr](http://www.mjcbernay.fr) (rubrique communication)



# Repas« Zéro Gaspi, Zéro €uro »



## Bulletin d'inscription

(à remettre au plus tard le 30 SEPTEMBRE 2016)

Inscription individuelle

Inscription collective

**Collectif** (nom ou classe) : .....

**Nbre pers** : .....

**Coordonnées du candidat ou de l'enseignant encadrant**

**Nom** : ..... **Prénom** .....

**Adresse** : .....

.....

.....

**Code postal** : ..... **Commune** : .....

**Adresse email** : .....

**Téléphone** : .....

J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les termes sans conditions.

**À** : ..... **Le** : .....

**Signature du candidat ou du responsable du groupe :**

# Repas « Zéro Gaspi, Zéro €uro »



## Fiche recette

(à remettre au plus tard le 30 SEPTEMBRE 2016)

Nom de la recette : .....

Descriptif et préparation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Organisation de la recette	Ingrédient	Coût estimé en €	Provenance du produit	Note du jury
A. Base				
B. Sauce				
C. Garniture				
D. Finition				
Total en €				







## Réalisation d'un repas « Zéro Gaspi, Zéro €uro »

Le repas presque parfait zéro euro-anti gaspillage :

**Un concours de cuisine locale et respectueuse  
de l'environnement.**

Ce concours, dédié aux cuisiniers amateurs, vise à sensibiliser aux impacts environnementaux de l'alimentation, et à découvrir de nouvelles recettes qui valorisent les produits locaux et accommodent les restes !

**Action MJC de Bernay dans le cadre du :**

